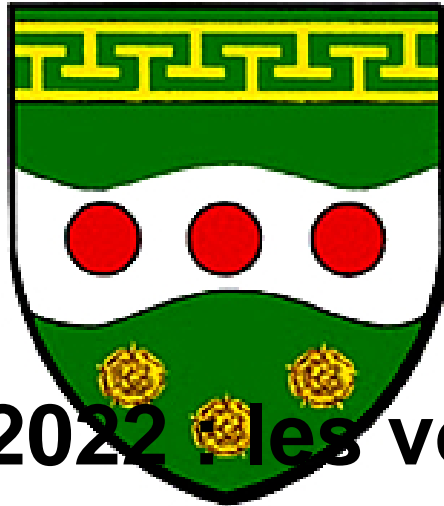


<http://www.arrigny.fr/spip.php?article328>



Année 2022 : les voeux du Maire.

- 2 - La mairie -

Publication date: samedi 1er janvier 2022

Copyright © La commune d'Arrigny, département de la Marne, près du lac
du Der - Tous droits réservés

Chers Habitants,

En cet an d'aboutant, chacun(e) se doit d'espérer que 2022 sera l'année « du mieux » même si nous avons appris collectivement à nous adapter depuis maintenant deux ans, malgré la disparition ou la maladie de proches, de voisins, il nous faut continuer à faire preuve de résilience. Dans un territoire qui a pu être éprouvé au cours de bien des conflits armés et ce, depuis la nuit des temps ; dans un territoire qui a pu être amputé, voire englouti par les eaux lorsque l'on repense à la construction du Der, il est nécessaire de relativiser sans cesse l'instant présent en se remémorant les grandes souffrances du passé et en parallèle, avoir résolument confiance en l'avenir. C'est l'héritage laissé par les générations qui nous ont précédés.

Qui entre nous n'a jamais entendu que les arrignyens ont de la chance de résider dans une Commune verdoyante, primée à ce titre. Un Village où il fait bon vivre, dans lequel nous entretenons les actions engagées par nos aînés et collectivement, nous imaginons celles de demain. C'est ailleurs pourquoi une instance participative a été mise en place et constitue votre espace de propositions et de réflexions adressées à l'équipe municipale : le comité de gouvernance citoyenne (CGC), ouvert à toutes et tous, petits comme grands (voir, infra). A vous de vous l'approprier et d'y participer comme bon vous semble !

Je profite de l'occasion des vœux pour remercier les agents au service de la Collectivité d'Aurore HOCQUAUX, Liliane CANIPELLE, Sylvie TRIDON et Eric TUROWSKI (trois sont Arrignyens) mais encore toutes celles et ceux qui ont tant manifesté au cours des mois passés : habitants, bénévoles à travers le Comité d'animation ou dans le cadre institutionnel, voire les personnes extérieures à notre Commune. Ainsi, les rendez-vous de l'automne et de l'hiver furent nombreux malgré le contexte sanitaire et les contraintes afférentes : randoween, sensibilisation aux gestes de premiers secours, beaujolais nouveau, crêpe de la maison du père Noël et illuminations de Noël, Passage et goûter du Père Noël et dernièrement, l'atelier de crêpe de nichoirs. D'autres rendez-vous sont à venir, nous espérons vous y retrouver notamment les nouveaux arrivants à Arrigny.

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons une belle et heureuse année 2022.

Le Maire,

Laurent BOUQUET